

SOURCE-INFOS

BULLETIN MUNICIPAL L'HERMENAULT

Printemps - Été 2026

**Réunion publique le 23 juin 2026 à 19h
salle du Jary**



WWW.lhermenault.fr

Page 2 - Article Jean Porcher

Page 3 - Édito de M. le Maire

Page 4 - Le Conseil Municipal

Pages 5 & 6 - Le mot des adjoints -
Infos communales - Nuisances et incivilités

Pages 7 à 11 - Délibérations du conseil

Page 12 ÉHPAD BELLEVUE

Page 13 RPI concentré école Jules Verne

Pages 14 à 19 - Célébrations & Animations

Pages 20 & 21- Infos diverses

Pages 22 & 23 Histoire

Page 24- Mots croisés - Pluviométrie

Mairie de L'Hermenault

13, rue de la Gazellerie

Tél : 02.51.00.13.18

Mail : mairie@lhermenault.fr

Internet : www.lhermenault.fr

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30

Mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30



Agence postale communale

Mairie L'Hermenault

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h



À 88 ans, Jean Porcher, correspondant local de presse, passe le flambeau.

Agriculteur depuis toujours et passionné de politique, Jean Porcher décide en 1999 de devenir correspondant pour le journal. Il avait prévu :

« *J'arrête à partir du 1^{er} avril et ce n'est pas une blague !* ».

Il avait voulu attendre que passent les élections municipales, temps fort de la vie locale, avant de mettre un terme à sa carrière de correspondant Ouest - France à L'Hermenault et Saint-Martin-des-Fontaines.



Jean Porcher et sa femme Roselyne, avec Marion Choveau qui prend le relais de la correspondance à L'Hermenault et St-Martin-des-Fontaines pour le journal Ouest-France.

Le bulletin municipal n'est plus distribué dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez le retrouver en format numérique sur le site internet de la commune : www.lhermenault.fr.

En format papier aux lieux de distribution suivants: Mairie, superette PROXI, boulangerie, pharmacie, pôle santé, les salons de coiffure et l'ÉHPAD.

**Les personnes de plus de 80 ans peuvent demander à bénéficier d'un service de portage à domicile.
Merci de vous faire connaître à la mairie**

Les délibérations du conseil municipal sont résumées. Vous pouvez les consulter en mairie ou sur le site de la mairie à partir du mois de septembre .

Retrouvez les actualités communales sur : Intramuros, Facebook et Instagram



Prochaine parution: **Octobre 2026**



Conception et mise en page : J-M Jamin **Lecture et correction :** J-P Gadé et commission communication

Impression et distribution : Mairie de L'Hermenault. **Photos, images et dessins :** Annonceurs, Mairie, Toma photo et Internet .

Couverture : Grégoire de Monchy



Éditorial de M. le Maire

Chers habitants de L'Hermenault

C'est avec une grande émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour la première fois en tant que maire de notre commune. Je tiens avant tout à vous remercier pour la confiance que vous avez exprimée lors du scrutin du 15 mars dernier. Cette confiance m'honore et m'engage.

Notre village est à taille humaine. C'est une force. Ici, chacun se connaît, chacun compte. Cette proximité est précieuse : elle nous permet de construire ensemble un avenir commun, fidèle à notre identité, dans le dialogue et le respect.

Avec l'équipe municipale, nous avons à cœur de préserver ce qui fait le charme et la qualité de vie de notre commune : son cadre, sa convivialité, son esprit solidaire. Mais nous savons aussi que nous devons relever des défis : maintenir les services de proximité et tout particulièrement ceux de la santé, soutenir nos associations, accompagner nos aînés, accueillir les nouvelles familles, et développer le village de L'Hermenault que nous voulons pour demain.

Notre méthode est simple : être à votre écoute, agir avec transparence, et décider dans l'intérêt général. Les portes de la mairie vous seront toujours ouvertes. Vos idées, vos remarques, vos attentes sont essentielles pour faire vivre notre projet commun, et vous avez été nombreux à glisser vos idées dans les petites boîtes de consultation citoyenne que nous avons déposées chez Proxi, à la boulangerie et à la mairie.

Nous avons évoqué le 5 mars dernier, lors de la réunion publique que nous n'avions pas de programme a priori et que les idées qui nous animeraient seraient basées sur vos besoins et vos attentes. Pour l'heure, nous nous attachons à terminer les deux grands chantiers de l'EHPAD et de la MAM qui subsistent sur la commune et démarrons un inventaire de tout ce qu'il convient de mettre en place pour demeurer fidèles à notre thème de campagne : «Vivons ensemble à L'Hermenault».

Nous sommes très attachés à cette idée qu'ensemble, nous fassions de notre village un lieu où il fera bon vivre demain comme aujourd'hui.

Bien cordialement,

François-Henry de Chaillé



Conseil Municipal



François - Henry de Chaillé, 65ans.
Père de 7 enfants et natif de L'Hermenault.
Ancien chef d'entreprise dans la publicité
et ancien directeur de l'enseignement catholique du 92.

MAIRE



Cédric Rousseau.
Père de 3 filles.
Entrepreneur en bâtiment et déjà très
impliqué dans la commune et au comité
des fêtes.

1^{er} adjoint



Carole Morieux, 60ans .
Mère de 5 enfants.
Coach professionnelle certifiée,
spécialiste du coaching de vie, des soins énergétiques, et du développement personnel.

2^{ème} adjointe



Étienne Renouard, 59 ans.
Père de 10 enfants.
Officier général en retraite.
Spécialiste des ressources humaines, de la
formation et de la communication de crise.

3^{ème} adjoint.



Ida Guerresse, 58 ans.
Maman de 3 filles.
Éducatrice de jeunes enfants.
Responsable d'un relais
petite enfance.

4^{ème} adjointe



Philippe Cognacq, 67ans .
Natif de L'Hermenault.
Installé dans la maison familiale
depuis quelques années à la suite
d'une carrière dans le monde de la
banque au Crédit Foncier puis à la
Caisse d'Épargne.



Alexandre Ducept, 51 ans ,
3 enfants. Éducateur vie scolaire
au collège St Joseph.
Participe à différentes associations
sportives de la commune.



Pauline Guibert, 37ans.
Maman de 3 enfants. Infirmière en
EHPAD et native de L'Hermenault.
Déjà très engagée, souhaite mettre
ses compétences aux services
notamment du CCAS.



Elsa Schalk ,41ans.
Cadre dans les ressources humaines.
Attirée par la nature, la culture et le
bien être.



Valentin Mœurs, 27 ans,
paysagiste, en cours de rénovation
d'une maison à la Rouette.
Très investi au comité des fêtes
et relais auprès des jeunes.



Anne- Sophie Jouselin, 39 ans.
Mère de 3 enfants.
Infirmière en pédiatrie.
Actuellement assistante maternelle
agréée sur la commune.



Jean-François Bard, 52 ans.
Natif de L'Hermenault.
Responsable du rayon décoration
dans la grande distribution,
sensible au beau et au bien être.



Coralie Brisseau, 45 ans.
Mère de 2 enfants.
Chargée d'Urbanisme Réglementaire .
Engagée dans diverses associations
dans la commune et en dehors.



David fleau . 50ans.
Père de 2 enfants.
Cuisinier dans la restauration collective.
Engagé dans le comité des fêtes et
la vie associative de la commune.



Céline Chartron 43 ans .
Mère de 2 enfants.
Ambulancière diplômée d'état ,
télégestionnaire en assurances.
Actuellement très investie dans
plusieurs associations de la commune
en particulier l'école publique.

PHOTOS : TOMA STUDIO
8, rue de la Gazellerie 85570 L'Hermenault

Le mot des adjoints

Ensemble, agissons pour L'Hermenault

Chers concitoyens, chers amis, L'Hermenault, c'est bien plus que 930 habitants : c'est un lieu de vie, de partage et de solidarité qu'il appartient à chacun de préserver et d'améliorer.

Pour incarner et développer cela, nous travaillons au lancement de l'association « **Embellissons L'Hermenault** ». Cette initiative, qui sera annoncée par Monsieur le Maire lors de la réunion publique du 23 juin 2026 a pour ambition de fédérer toutes les bonnes volontés autour de projets concrets portés ou validés par la Mairie, pour préserver et accroître la beauté de notre commune, tout en renforçant les liens entre générations.

Une telle association, souhaitée par certains dans le cadre de la consultation citoyenne, initiée après les élections, nous a semblé en effet être **le cadre idéal pour mêler les générations** autour de projets utiles et fédérateurs comme le nettoyage des espaces publics (*lavoirs, statues, cimetières, abords des écoles...*) pour une heure ou une après-midi de temps donné et partagé.

Chaque main compte pour faire de L'Hermenault un village toujours plus agréable à vivre ! N'hésitez pas à vous manifester en Mairie, **auprès de Coralie Brisseau et auprès de Dominique Chiron.**

Un autre aspect du bien être commun passe par la sécurité et le respect de l'espace public : c'est aussi affaire de tous. La tranquillité de notre village repose en effet sur l'attention que chacun porte à son environnement.

Les petits gestes du quotidien font la différence :

- **stationnement** : une voiture mal garée peut gêner la circulation, les piétons et même les services d'urgence. Pensez à vos voisins en respectant les espaces dédiés. L'espace public est partagé, il ne nous appartient pas.
- **Bruits et nuisances** : les travaux, les animaux ou même les rassemblements peuvent devenir une source de désagréments si l'on ne veille pas à limiter leurs conséquences sur le voisinage immédiat. « jouons collectif » en prenant garde aux horaires ou en s'entendant avant entre voisins, cela permettra à chacun de profiter pleinement de son cadre de vie.
- **Propreté** : un papier, un mégot, une canette par terre, c'est autant de déchets de trop. Ramassons les, même si ce ne sont pas les nôtres, rangeons nos poubelles, nettoyons les mauvaises herbes devant chez nous. Prenons garde aux déjections canines, notamment dans les lieux et passages fréquentés par nos enfants et nos aînés (*nous envisageons d'ailleurs la mise en place de distributeurs de sacs prévus à cet effet*) .

Si nous comptons sur l'action de chacun de vous, la mairie agit également : **elle a fait enlever aux frais des propriétaires, les voitures dites "tampon" stationnées indûment dans l'espace public.** Cette mesure vise à libérer de la place mais surtout redonner à L'Hermenault un visage plus accueillant. Merci à tous pour votre coopération. Faites nous part des mesures qui vous semblent souhaitables de réaliser pour le bien commun.

Ainsi, vous l'avez compris, la qualité de la vie commune à L'Hermenault passe en partie par la prise de conscience que **les incivilités, que chacun déplore, ne sont pas une fatalité. En prêtant attention aux autres autant qu'à son propre comportement, chacun peut contribuer à les réduire !**

Je reste à votre écoute pour vous aider autant que possible.

Étienne RENOUARD 3^{ème} adjoint au Maire adjoint@lhermenault.fr

INFOS COMMUNALES

Nuisances et incivilités

NUISANCES SONORES :

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31 mai 2022 fixe plusieurs règles à respecter afin d'éviter les nuisances sonores en matière de bruit de voisinage. Pour rappel, selon l'article 4, les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont autorisées :

- ☐ **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30.**
- ☐ **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ☐ **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

L'arrêté concerne les activités effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, telles que les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage qui nécessitent l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses, etc.).

Enfin, on ne veut plus voir cela



Délibérations du conseil municipal

Délibération du conseil d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026.

14 conseillers présents, un pouvoir.
 Secrétaire de séance : **Céline Chartron**
 Assesseurs désignés pour les votes :
Pauline Guibert et Carole Morieux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur GERMAIN Yves, maire, en application de l'article L.2122-17 du CGCT, qui a déclaré les membres du conseil municipal (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Élection du maire:

Candidat : François - Henry de Chaillé 15 voix

Élection des adjoints :

Sous la présidence de François - Henry de Chaillé

Il a été préalablement voté la reconduite du nombre d'adjoints au nombre de quatre comme dans la mandature précédente.

Candidat au poste de 1^{er} adjoint:

Cédric Rousseau

Candidate au poste de 2^{ème} adjointe :

Carole Morieux

Candidat au poste de 3^{ème} adjoint :

Étienne Renouard

Candidate au poste de 4^{ème} adjointe:

Ida Guerresse.

Les 4 candidats ont tous été élus avec 15 voix.

Le conseil est clos à 20h33.

Délibérations du 30 mars et du 5 mai 2026.

Par défaut de quorum, le dernier conseil de la mandature précédente ayant été invalidé, il a été demandé au nouveau conseil municipal de voter l'ensemble des délibérations et notamment celles concernant le CFU (compte financier unique) ainsi que le budget primitif 2026.

Approbation du compte financier unique 2025 : Budget principal.

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire, nouvellement élu, donne lecture du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal qui se résume comme suit :

2025	Dépenses	Recettes		
Investissement	819 522,90	840 067, 66	Excédent	20 544,76
Fonctionnement	620 253,69	835 779,30	Excédent	215 525,61
			Excédent	236 070, 37

Les restes à réaliser 2025 investissement

Dépenses	540 204,09
Recettes	575 721,30
Résultat (report)	35 517,21

Approbation du compte financier unique 2025 : Budget lotissement L'Affiage.

2025	Dépenses	Recettes		
Investissement	133 364,40	124 568,35	Déficit	8 796,05
Fonctionnement	165 592,29	159 952,72	Déficit	5639,57
			Déficit	14 435,62
Résultat	-24 568,51		-14 435,62	-39 004,13

Approbation du compte financier unique 2025 : Budget panneaux photovoltaïques.

2025	Dépenses	Recettes		
Investissement	4730,90	10 147,38	Excédent	5416,48
Fonctionnement	6072,43	14 511,87	Excédent	8439,44
			Excédent	13 855,92

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les différents comptes financiers uniques 2025.

Délibérations du conseil municipal

Participation des communes 2026.

M. le Maire indique que la participation en fonctionnement et investissement a été calculée par le SIVOM. Ci-dessous le détail des calculs pour chaque commune membre. Il demande au conseil municipal de valider la participation pour la commune de L'Hermenault.

Pour l'année 2026, la participation des communes au titre des charges d'investissement est établi comme suit: **57 824,00 €**

	Population au 01/01/2026	Participation 2026
Commune de L'Hermenault	932	24 418,65 €
Commune de Marsais Ste Radegonde	563	14 750,75 €
Commune de St Cyr des Gâts	542	14 200,55 €
Commune de St Martin des Fontaines	170	4454,05 €
TOTAL	2207	57 824,00 €

Vote des taux d'imposition de fiscalité directe locale 2026

M. le Maire rappelle les taux applicables en 2025 et propose de les laisser inchangés pour l'exercice 2026 soit :

Taxe foncière pour propriétés bâties (TPB)	34,89%
Taxe foncière pour propriétés non bâties (TPNB)	58,26%
Taxe d'habitation résidences secondaires (THS)	15,60%

Pour l'année 2026, la participation des communes au titre des charges de fonctionnement est établie comme suit: **312 525,76 €**

Effectif 2025	Acompte n°1 40%	Acompte n°2 40%	Solde 20%	Total
L'Hermenault				
74	60 462,50 €	60 462,50 €	30 231,25 €	151 156,25 €
Effectif 2025 Marsais Ste Radegonde				
32	26 145,94 €	26 145,94 €	13 072,98 €	65 364,86 €
Effectif 2025 St - Cyr - des - Gâts				
33	26 963,00 €	26 963,00 €	13 481,52 €	67 407,52 €
Effectif 2025 St - Martin - des - Fontaines				
14	11 438,85 €	11 438,85 €	5719,43 €	28 593,13 €
TOTAL				
153	125 010,29€	125 010,29€	62 505,18 €	312 525,76 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote la participation de la commune en **investissement et fonctionnement** selon les tableaux ci-dessus pour 2026.

Élection des délégués au SIVOM Pôle éducatif Jules Verne.

Le conseil municipal doit élire 5 délégués titulaires et 2 suppléants.

M. le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal, a dénombré 15 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition au quorum posée à l'article 220-391 du 1^{er} avril 2020, était remplie.

Sont candidats aux postes de 5 titulaires :

Céline CHARTRON, David FLEAU, Elsa SCHALK Alexandre DUCEPT et Ida GUERESSE.

Sont candidats aux postes de 2 suppléants :

Coralie BRISSEAU et Pauline GUIBERT.

M. le maire fait procéder aux votes à main levée avec l'accord de l'ensemble des conseillers présents.

Tous les candidats sont élus aux postes cités ci-dessus.

Délibérations du conseil municipal

Cheminement Piéton :

Modification du plan de financement et de la demande de subvention.

Afin de relier l'école Jules Verne, la garderie, le centre de loisirs, le city park et la future MAM, un projet de cheminement piéton est envisagé (validé par le conseil du 27/01/2026).

Dépenses		Recette		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Maîtrise d'œuvre	5975,50			
Travaux	132 549,00			
		DETRI/DSIL	34 631,13	25%
		Fonds verts	34 631,13	25%
		Département	27 704,90	20%
		Sous total	96 967,16	70%
		Emprunt		
		Autofinancement	41 557, 34	30%
		Sous total reste à charge de la collectivité	41 557, 34	30%
Total des dépenses	138 524, 50	Total recettes	138 524, 50	100%

Élection des délégués au SIVU

Pour la gestion et la construction d'une caserne de gendarmerie à L'Hermenault.

Le conseil municipal doit élire 2 délégués titulaires.
M. le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal, a dénombré 15 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition au quorum posée à l'article 220-391 du 1^{er} avril 2020, était remplie.

Sont candidats aux postes de 2 titulaires :

Étienne RENOUARD et Philippe COGNACQ.
Ils sont élus par vote à main levée à l'unanimité.

Délégations accordées aux adjoints par M. le Maire.

M. le maire donne connaissance au conseil municipal des délégations de fonction et de signature qu'il a accordées pour la durée du mandat aux adjointes et adjoints cités dans le tableau ci-dessus.

Cédric Rousseau
1^{er} adjoint

Bâtiments :

Entretien général des bâtiments communaux.

Voirie :

Examen des projets et suivi des travaux de voirie.

Gestion des voies publiques (travaux d'éclairage public, mobilier urbain, occupation du domaine public).

Urbanisme :

L'exercice du droit de préemption urbain, la délivrance des droits d'occupation des sols et des demandes de renseignements d'urbanisme, l'engagement des procédures de péril pour les bâtiments menaçant ruine.

Carole Morieux
2^{ème} adjointe

Affaires sociales :

Politique en faveur des personnes les plus défavorisées, recensement des personnes isolées, relations avec les services sociaux du Conseil Départemental.

Relations avec les associations communales.

Étienne Renouard
3^{ème} adjoint

Finances :

Décisions budgétaires, correspondances courantes, mise en concurrence, mandatement des dépenses inscrites au budget, émission des titres de recettes, réquisition du comptable public, ordonnancement et mandatement des traitement des agents, courriers de notification d'attribution ou de refus de subvention aux associations.

Gestion et suivi du personnel.

Animations et célébrations.

Sécurité et civisme.

Ida Guerresse
4^{ème} adjointe

Petite enfance.
Culture.

Délibérations du conseil municipal

Fixations du montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.

Nom Prénom	Fonction	Taux Maxi- mal	Indemnité maximale brute mensuelle	Taux attribué à l'élu %	Montant mensuel versé à l'élu
De Chaillé François	Maire	44,30%	1820.96 €	90,00	1638,86 €
Rousseau Cédric	1 ^{er} adjoint	11,77%	483,81 €	109,41	529,33€
Morieux Carole	2 ^{ème} adjointe	11,77%	483,81 €	109,41	529,33€
Renouard Étienne	3 ^{ème} adjoint	11,77%	483,81 €	109,41	529,33€
Gueresse Ida	4 ^{ème} adjointe	11,77%	483,81 €	109,41	529,33€

Délibération du conseil du 5 mai 2026

Convention de partenariat entre l'ODDAS et les communes adhérentes au transport solidaire.

Mme Morieux, adjointe, prend la parole et explique le projet de convention avec l'ODDAS.

L'Office De Développement Associatif et Social est une association de loi 1901 avec un agrément «centre social» accordé par la CAF de la Vendée avec le soutien de la ville de Fontenay-le-comte.

Au titre de son projet social, l'ODDAS coordonne le transport solidaire à l'échelle du Pays de Fontenay-Vendée.

Convention de partenariat associatif entre l'association Épicerie Solidaire de Fontenay-Vendée et la commune.

Mme Morieux explique le fonctionnement de l'épicerie solidaire.

Elle propose que la commune puisse adhérer à ce dispositif pour apporter une aide en produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien aux personnes et aux familles qui ont de faibles ressources, moyennant une participation financière et sur critères de ressources (Quotient Familial inférieur à 450,00 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer les 2 conventions mentionnées ci-dessus.

Projet d'acquisition d'un ensemble immobilier pour la création d'une maison des associations.

M. le Maire informe les conseillers de la prochaine cession d'un bâtiment au 20, rue du Puy Saint Frais, en plein cœur de la commune.

Construit en 1956, il a été utilisé comme local pour les pompiers, puis comme garage.

Il a été vendu par la commune à une SCI pour la somme de 60 000 € en 2010.

L'intérêt majeur de ce bâtiment est sa disposition géographique au cœur de la commune, à proximité de la MAM qui ouvrira ses portes en juillet 2026, du boulo-drome de la commune, d'une coulée verte regroupant à la fois des jeux pour les enfants et des espaces pique-nique, ainsi qu'une grande place accueillant le stationnement de 20 véhicules.

Il pourrait permettre de créer un lieu pour y accueillir **une maison des associations** et d'accueillir à leurs rythmes d'activités spécifiques, différentes associations existant sur la commune.

Ainsi pourraient cohabiter des activités hebdomadaires et récurrentes pour :

- Les anciens - Club de l'amitié
- Les enfants - Club d'orthographe ou autres.

Des activités ponctuelles:

- expositions
- Mini Spectacles
- Tournois de cartes ou d'échec

Des activités événementielles :

- Retransmission de matchs de football, rugby ou autres.

Le coût de la cession pour le propriétaire est actuellement de **195 K€ + 9K€** de frais d'agence. Deux agences bancaires ont été consultées pour un éventuel emprunt.

M. le Maire demande aux conseillers leur avis sur la possibilité de préempter le bien et de valider le projet d'acquisition.

Le conseil valide le projet à l'unanimité si M. le Maire exerce son droit de préemption au nom de la commune.

Délibérations du conseil municipal

Création et composition des commissions communales et intercommunales.



Ci-après les commissions, leurs membres, les vices - présidents. M. le Maire est président de droit de chacune des commissions.

commissions communales

Habitat - Logement - PLUI	Coralie Brisseau, Philippe Cognacq Carole Morieux
Voirie - Aménagement - Travaux	Cédric Rousseau, Valentin Mœurs Coralie Brisseau, Céline Charton, David Fleau.
Patrimoine, Environnement, Arts & Culture.	Elsa Schalk, Jean-François. Bard Étienne Renouard, Alexandre Ducept Ida Guerresse.
Social, Accueil et écoute des familles et des nouveaux arrivants.	Carole Morieux, Pauline Guibert, Anne-Sophie Jousselin.
Associations sportives et culturelles.	Carole Morieux, David Fleau, Valentin Mœurs, Céline Charton, Ida Guerresse Jean-François. Bard.
Petite enfance, écoles et jeunesse	Ida Guerresse, Anne - Sophie Jousselin Céline Charton .
Sécurité, Civisme.	Étienne Renouard Alexandre Ducept
Communication	Céline Charton, Étienne Renouard François de Chaillé
Commission ouverture des plis (obligatoire)	Titulaires : Cédric Rousseau, Philippe Cognacq, Étienne Renouard Suppléants: Coralie Brisseau Jean-François. Bard, David Fleau .

Commissions intercommunales

Économie . et innovation	
Finances, Ressources humaines Numérique et pratiques contractuelles.	Étienne Renouard
Petite enfance, Enfance, jeunesse et enseignement supérieur.	Anne-Sophie Jousselin Alexandre Ducept
Travaux, Efficacité énergétique et Espaces publics	
Aménagement du territoire et de l'habitat.	Coralie Brisseau
Environnement, Transitions Mobilité et transport.	Elsa Schalk,
Santé et solidarité.	Carole Morieux, Pauline Guibert
Monde agricole.	Valentin Mœurs, Cédric Rousseau
Eau, Assainissement, Collecte et valorisation des déchets et à l'animation territoriale.	Philippe Cognacq, David Fleau
Tourisme, culture et valorisation du patrimoine.	Jean-François Bard
Équipement et animation sportive.	Céline Charton

Renouvellement de la commission communale des impôts directs.

L'article 1650 -1 du code des impôts prévoit que dans chaque commune, il soit institué une commission communale des impôts directs, composée du Maire ou de son représentant, de six commissaires titulaires et de trois commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle des conseillers municipaux. Après délibération, le conseil municipal propose les noms suivants :

Commissaires titulaires:

GERMAIN Yves, CHIRON Dominique,
GADÉ Étienne, RAPHEL Éliane,
RAMBAUD Yves et ARTARIT Dominique.

Commissaires suppléants :

GILLIER Patrice, GADÉ Jean-Pierre et FAIVRE Laurent.



Le mot de la directrice.

Au cœur de la commune, la Résidence Bellevue accueille et accompagne au quotidien des personnes âgées dans leur lieu de vie.

Depuis mon arrivée à la direction de l'établissement en octobre 2025, je souhaite poursuivre le développement d'un EHPAD ouvert sur son environnement, favorisant les échanges, les partenariats et la participation à la vie locale. Mon parcours dans le secteur médico-social complété par un master 2 en gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux consacré à « l'EHPAD de demain », m'a profondément convaincue d'une chose :

l'EHPAD ne doit pas être un lieu fermé sur lui-même, mais un véritable acteur de la vie locale, pleinement intégré à son territoire.

Aujourd'hui les établissements accueillant des personnes âgées font face à de nombreux défis : vieillissement de la population, difficultés d'accès aux soins, isolement social. Dans ce contexte il devient essentiel de renforcer les liens entre l'EHPAD et la commune, de favoriser les échanges intergénérationnels et de faire de la résidence un lieu de vie ouvert, vivant et accueillant.

Cette ambition guide progressivement les projets développés à Bellevue : ouverture culturelle, partenariats locaux, animations accessibles aux habitants, participation renforcée des résidents et des familles à la vie de l'établissement. Notre objectif est simple : permettre à l'EHPAD d'être un lieu de soins, mais aussi un lieu de rencontres, de partage et de citoyenneté.

Alisa HEBERT

Dans cette volonté d'ouverture, la Résidence Bellevue accueille actuellement une exposition de peintures à l'huile de Monsieur Roger RIGAUD, résident de l'établissement et originaire de Ste - Hermine.

Passionné de peinture, Monsieur **Roger RIGAUD** réalisait des œuvres inspirées de paysages et des scènes de vie qui lui étaient chères. Cette exposition constitue aujourd'hui un hommage particulier, puisqu'il nous a quittés le 17 mai dernier.

Les tableaux sont exposés dans les espaces communs de l'EHPAD et restent accessibles aux habitants de la commune, aux familles et aux visiteurs jusqu'à la mi-juillet. Cette initiative illustre la volonté de faire de la résidence un lieu culturel vivant, favorisant les échanges, les souvenirs et les rencontres.

Cette initiative illustre la volonté de faire de la résidence un lieu culturel vivant, favorisant les échanges, les souvenirs et les rencontres.

À travers ce projet, nous souhaitons également encourager d'autres artistes locaux à venir partager leurs créations au sein de l'établissement

Une exposition ouverte à tous .



Le mois de mai a été également marqué par l'organisation des élections du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Instance essentielle de la vie en EHPAD, le CVS permet aux résidents et aux familles de participer activement aux réflexions et aux décisions concernant le quotidien de l'établissement.

Pour cette nouvelle édition, huit résidents se sont portés candidats avec de véritables affiches électorales réalisées pour l'occasion. Afin de recréer les conditions d'un véritable scrutin citoyen, la mairie de L'Hermenault a prêté un isoloir à l'établissement. Les élections se sont ainsi déroulées dans une ambiance à la fois conviviale, sérieuse et participative.



Au-delà de l'aspect symbolique, cette démarche traduit une volonté forte : faire du CVS un véritable espace de dialogue, d'expression et d'implication des résidents dans la vie de l'établissement.

La Résidence Bellevue poursuit ainsi sa transformation progressive vers un EHPAD davantage ouvert, participatif et ancré dans la vie du territoire.

FOCUS SUR DEUX JOURNEES LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Les 11 et 12 mai 2026, les élèves de la maternelle ont « décollé » pour rejoindre le ciel étoilé du planétarium installé dans la salle de motricité. Ils sont restés sur un petit nuage en écoutant les contes « et pourquoi pas ? » magnifiquement mis en voix et en musique par Christophe Noulet. Nos petites étoiles ont eu à cœur de briller dans tous les ateliers proposés en arts visuels, lecture, motricité, jeux d'énigmes et d'histoire, mission Artémis. Ce temps fort vient enrichir le projet de l'année « la tête dans les étoiles » qui se clôturera par le spectacle de fin d'année le vendredi 26 juin. Alors prêts au décollage ?



Il est temps de préparer la rentrée !

Vous êtes concernés car vous déménagez sur la commune, votre enfant est né en 2023 ou 2024 ?

Alors voici les informations nécessaires :

Venez nous rencontrer à l'école pour les inscriptions de septembre (ou pour un autre moment dans l'année scolaire 2025-2026), dès que possible !

Quoi faire ? Prendre rendez-vous auprès de la directrice Fabienne MICAUD-RICHAR **Où :**

école Jules Verne 30 rue Chantal Dormégnies L'Hermenault tél : **02 51 52 92 15** ou ce.0851632m@ac-nantes.fr

Les modalités d'inscriptions auprès du SIVOM vous seront expliquées par la même occasion.

Des rendez-vous à noter

Vendredi 6 juin 2026 : fête de fin d'année à partir de 17h30, spectacle des enfants dès 19h suivi d'une **soirée placée sous le signe de la convivialité et de la fête.**

Vendredi 3 juillet 2026 : sortie des classes et bonnes vacances à tous.

Lundi 31 août 2026 : rentrée des enseignants.

Mardi 1^{er} septembre 2026 : rentrée des 5 classes pour les élèves dès 2 ans jusqu'au CM2, des enseignants et du personnel SIVOM : en route pour de nouvelles aventures.



Solution mots croisés

Horizontalement : 1) Farniente / Un / Hamacs 2) AR (Ra) / Al / Œuvrai / Mèche 3) Utah / Ré / Eu / Bis / Seau 4) Matelas / Ta / Oo / Il 5) Ému / OP / Tabouret 6) UAS (USA) / Ton / Cri / Êtres 7) Île / Osera / Entai / Io 8) / Lo / Âne / Nase / Olé Olé 9) Si / Relax / Ululer 10) Transat / Pelé / Tête 11) / Rose / Salera / Tag 12) Es / Se / Lésinera / Un 13) Sels / Ogresses 14) Saisies / Onusiennes 15) Euterpe / Use / NS / Épis .

Verticalement : 1) Fauteuil / Tresse 2) Art / Malo / Roseau 3) Amuse / Sas / Lit 4) Naha / Ainesses 5) Il / Toton / Ir 6) Reposeras / Cep 7) Noël / Ne / Étal / Se 8) Té / Ai / Les 9) Eues / Canapés / Ou 10) Vu / Tr / Axerions 11) Ur / Taies / Langue 12) Nabab / Nèpe / Ers 13) Il / Out / Rein 14) Sou / Août / Ases 15) AM / Oreilles / Sn 16) Mes / Et / Eut / Séné 17) Ace / Triolet / Sep 18) Chai / Éole / Au / Si 19) Seules / Érigne .



FÊTE DE L'ÉCOLE
JULES VERNE À L'HERMENAUT

Vendredi 26 Juin 2026
À partir de 17h00

ORGANISÉE PAR L'APE - LES AMIS DE L'ÉCOLE JULES VERNE

19H : SPECTACLE DES ENFANTS
20H : REPRÉSENTATION DE BATUCADA PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE FONTENAY-LE-COMTE

Menu adulte :
Apéro, 1 jambon ou 2 saucisses + frites, fromage, pain, dessert (10 €)

Menu enfant :
1 saucisse + frites, dessert (7 €)

Buvette
Planche apéritif
Tombola 100% gagnante
Jeu de la grenouille
Pêche à la ligne
Tatouage paillette, etc.

Renseignements ou réservations auprès d'Hélène après 18h15 ou 06.24.38.60.75 avant le 19 juin 2026.

L'association avance grâce à chacun.
Pourquoi pas vous ?
Venez découvrir, échanger et pourquoi pas vous engager à nos côtés lors de l'assemblée générale qui aura lieu
le vendredi 25 septembre à partir de 18h30
à l'école Jules Verne de L'HERMENAUT.

Organisée par l'association humanitaire « Deux mains pour Demain »

3ème EDITION

RETRO VENDEE

Dimanche 30 août 2026

Exposition de véhicules de collection
autos - motos - tracteurs

A La Grand Court de 10h à 19 h
L'HERMENAULT

Véhicules
populaires
sportifs
et de prestige



**ENTREE
GRATUITE**



Grande tombola
Tirage à 17 h
Promenade en calèche
et



RESTAURATION
grillades - galettes - crêpes

Inscriptions des exposants :
Tracteurs : 06 23 45 64 81
Deux roues et automobiles : 06 43 27 75 73
ou 06 70 29 90 54

Animations diverses
JAMBON MOGETTES
Réservation : 02 51 87 79 60

Les bénéfices seront entièrement
reversés aux régions sinistrées
du monde



Célébrations du 8 mai 2026

Sous la coordination de Philippe Trillaud, président de l'UNC L'Hermenault - Saint-Martin-des-Fontaines, les cérémonies de la commémoration de la fin de la guerre 39-45 se sont déroulées sous un soleil radieux, à 10h du matin au monument aux morts de Saint-Martin-des-Fontaines après un court défilé depuis l'église puis à 11h à L'Hermenault après un défilé, parti de la Mairie de L'Hermenault pour se rendre au monument aux morts.

Sous l'œil attentionné de Mme la directrice l'École Jules Verne, les enfants ont ouvert la cérémonie par la lecture d'un texte préparé.

Puis le communiqué officiel de la ministre des Armées a été suivi du discours de Monsieur le Maire qui a notamment rappelé l'épisode tragique de la fusillade qui a coûté la vie à André Gelot dans les rues de L'Hermenault.

Le dépôt d'une gerbe, le salut aux morts et la Marseillaise ont enfin marqué cette cérémonie pleine de gravité et de respect. Dans un monde encore marqué par les conflits et les tensions, le sacrifice des ces hommes, morts pour leur Patrie, nous rappelle combien la paix est précieuse et combien elle doit être défendue avec détermination.



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts par monsieur le Maire

Remise des fleurs



Comme le veut la tradition, la mairie a donné rendez-vous aux habitants pour la traditionnelle remise de deux pots de géraniums afin que chacun puisse à sa manière, contribuer à embellir la commune.

Cette distribution sous un soleil radieux a été précédée d'un discours de remerciements du maire à l'ancienne équipe municipale qui a œuvré pendant six années au

bien être de la commune et de ses habitants.



Au total, 420 pots de géraniums ont été distribués.

L'ancien maire a tenu à répondre à cet hommage sincère en remerciant les équipes qui l'ont entouré pendant ces années et en souhaitant bonne chance à la nouvelle équipe.

Un verre de l'amitié a été offert à cette occasion à tous les habitants présents.



CONCERT GOSPEL

Date à retenir : **Samedi 28 novembre 2026**

La section de gymnastique féminine de l'UESH qui compte à ce jour 60 adhérents(es) organise un **concert Gospel** le samedi 28 novembre 2026.

Le groupe vocal «**La puce à l'oreille**»
de La Rochelle
se produira à la **salle du Jary**.

L'intégralité des recettes des entrées sera reversée à deux associations caritatives œuvrant sur notre secteur.

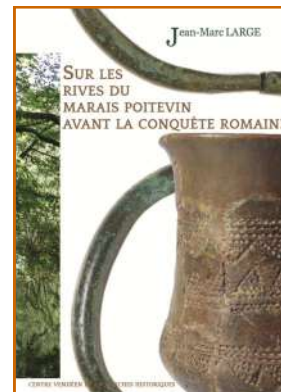
Merci de réserver cette date.





Sur les rives du Marais Poitevin avant la conquête Romaine, une histoire avant l'histoire

Conférence de Jean-Marc LARGE
Archéologue, chercheur en préhistoire
Vendredi 18 septembre 2026 salle du Jary



Il est des territoires privilégiés pour favoriser l'implantation humaine au cours du temps.

La rive nord du Marais Poitevin ou de l'ancien Golfe des Pictons en est un. Sa nature géologique a permis la formation de sols qui ont favorisé l'agriculture et l'élevage dès le début du Néolithique (au 5^{ème} millénaire avant notre ère).

La plaine calcaire qui borde la limite nord du Marais Poitevin est limitée par les premiers reliefs du Massif Armoricaïn de substrat granitique et schisteux, formant l'actuel bocage.

Mais il n'y a pas que la nature des sols qui a permis l'installation durable de communautés humaines.

La complémentarité des paysages ouverts avec des vallées qui les traversent, et la proximité de la mer et des marais formaient des atouts importants, riches d'un écosystème qui complétait la diète alimentant des habitants d'alors.

Dès le 5^{ème} millénaire avant notre ère, les premières communautés paysannes ont défriché la forêt dominée alors par le chêne et le tilleul pour mettre en valeur des espaces livrés à l'agriculture de céréales et de légumineuses.

La recherche de matière première, comme le grès et l'arkose de L'Hermenault a été essentielle pour permettre la fabrication de meules. Ces implantations humaines étaient très proches de ce qui formait un golfe marin, très marécageux. La mer avait un niveau estimé entre 5 et 8 mètres plus bas que l'actuel.

Vers 4500 avant notre ère, ce golfe n'était pas comblé par des sédiments amenés par les rivières et la mer, ce qui se passera ensuite.

C'est l'histoire de ces premières communautés agrico-pastorales qui est racontée ici. La période chronologique couvre 5 millénaires, entre les derniers chasseurs - cueilleurs, les villages et fermes gauloises avant la conquête romaine.

C'est une période sans écritures ni textes, où les seuls documents en notre possession sont issus des archives du sol et des fouilles archéologiques. On ne connaît pas d'événements au sens historique du terme, mais on peut esquisser une histoire de ces communautés qui nous montre combien les paysages actuels de ce territoire ont été modifiés par l'homme.

Ces communautés ont foulé le territoire de bordures marécageuses, ont utilisé le potentiel naturel d'un interface entre terre et mer, riche milieu écologique.

Dès l'essor de l'agriculture, l'importance du sel a été primordiale tant pour la conservation des aliments que pour la qualité de l'élevage, évitant les carences alimentaires.

Animations & Célébrations



La Foire à l'Ancienne de L'Hermenault célèbre ses 30 ans les 5 et 6 septembre 2026.

Les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026, la commune de L'Hermenault accueillera la **30^e édition de la Foire à l'Ancienne**, un rendez-vous devenu incontournable dans le Sud Vendée.

Depuis maintenant trois décennies, cette manifestation populaire fait revivre les traditions rurales vendéennes et rassemble chaque premier week-end de septembre plusieurs milliers de visiteurs.

Portée par plus de 150 bénévoles, la foire attire aujourd'hui plus de 15 000 personnes et figure parmi les **événements majeurs du territoire**.

Installée au cœur du bourg, la manifestation transformera une nouvelle fois les rues de la commune en un vaste espace d'animations et de découvertes.

Exposants, démonstrations de métiers anciens, vide-grenier, animations musicales, restauration et nombreuses activités familiales rythmeront ces deux journées festives.

Pour cette édition anniversaire, **plusieurs nouveautés viendront enrichir le programme** avec notamment de nouvelles animations, la présence de danseuses, d'un camp militaire ainsi que de nouveaux animaux présentés au public.

Le patrimoine agricole et rural restera au centre de l'événement. Le pré situé à proximité du centre-bourg accueillera les concours agricoles, des démonstrations de chiens de troupeau ainsi qu'un grand espace animalier où petits et grands pourront découvrir chèvres, bovins, ânes, volailles rares, autruches et bien d'autres espèces. Les visiteurs auront également l'occasion d'admirer des tracteurs anciens, des voitures de collection et de profiter de balades en calèche tirée par des chevaux de trait.

Parmi les temps forts attendus, **la deuxième édition de la course de caisses à savon** animera la rue principale du village le samedi dans une ambiance festive **accompagnée par une bandas**.

Le samedi soir, les festivités se poursuivront **avec plusieurs groupes de musique avant et après le traditionnel feu d'artifice**.

Gratuite et ouverte à tous, la Foire à l'Ancienne continue, 30 ans après sa création, de faire vivre le patrimoine, les savoir-faire et la convivialité du Sud Vendée grâce à l'engagement des bénévoles, des partenaires locaux et des acteurs du territoire.





Pays de Fontenay-Vendée
vous propose

Mini-stages à partir de 6 ans

Apprendre à NAGER

**120 €
10 séances**

DU 6 AU 17 JUILLET 2026 ou DU 20 AU 31 JUILLET 2026

2 CRÉNEAUX HORAIRES AU CHOIX

- > Du lundi au vendredi : de 9h15 à 9h50
- ou**
- > Lundi, vendredi : 11h20 à 11h55
- > Mardi, mercredi et jeudi : 11h50 à 12h25

JOUR FÉRIÉ

- > Mardi 14 juillet : 10h30-11h05 / 11h15-11h50

Renseignements et réservations 02 51 00 05 21

Centre aquatique Océanide • Rue du Gaingalet • 85200 FONTENAY-LE-COMTE • www.fontenayvendee.fr

CCPNV - Crédit photo : Adobe stock IA - Ne pas jeter sur la voie publique

LE SERVICE NATIONAL (SN)

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation.

Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.



■ POURQUOI UN SERVICE NATIONAL ?

Dans un environnement marqué par le durcissement des rapports de puissance, la diversification des menaces et l'incertitude stratégique, l'instauration du service national permet aux jeunes qui le souhaitent de :

1. Participer à la résilience de la Nation.
2. Contribuer à la protection de la population.
3. S'engager au sein d'une communauté et servir les autres.

■ DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le service national est un engagement **militaire, volontaire et sélectif**, au service de la Nation.

Ouvert aux **Françaises et Français de 18 à 25 ans**, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

■ PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

La durée du Service national est de **dix mois**.

- **1 mois de formation militaire** initiale qui leur permettra d'acquiescir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées,
- **9 mois d'emploi au sein des unités**, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

■ COMBIEN DE JEUNES PEUVENT-ILS FAIRE LEUR SERVICE ?

Le déploiement du Service National est progressif.

En **2026**, les armées recrutent **3 000** appelés du service national. La cible est de **10 000** appelés du service national en 2030.



Une expérience différente ! Le service national se déroule sur une année scolaire et peut être une année de césure pour les étudiants.

■ QUI PEUT S'ENGAGER ?

Les jeunes **Françaises et Français, âgés de 18 à 25 ans**, avec ou sans diplôme. Le Service national n'est pas obligatoire : il repose sur le **volontariat**.

Les seules conditions : être **motivé**, être de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans, avoir effectué sa journée de mobilisation (ex-JDC), présenter les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction.

■ OÙ FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

Dans les unités des armées, directions et services du ministère, en **métropole ou outre-mer**: armée de terre, marine nationale, armée de l'air et de l'espace, également au sein de la direction générale de l'armement, du commandement de la cyberdéfense, du service d'infrastructure de la défense, du service de santé des armées, du service du commissariat des armées, du service de l'énergie opérationnelle et du service interarmées des munitions. **Les 3 armées assurent le recrutement et la formation des appelés du service national.**

■ QUAND FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

Pour 2026, les premières incorporations auront lieu à compter du **31 août 2026** et seront réparties sur **3 mois (septembre, octobre et novembre)**, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie dont l'incorporation aura lieu début février 2027 en cohérence avec le calendrier scolaire local.

■ QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Académiques : droit à une **césure**, maintien des vœux sur Parcoursup.
Financiers : **solde** mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), une carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (-75%).
Matériels : **équipement, hébergement et alimentation gratuits. 21 jours de permission.**



■ QUELLES SONT LES MISSIONS CONFIEES AUX APPELÉS DU SERVICE NATIONAL ?

Les appelés du service national feront pleinement partie des armées. Ils participeront à la défense nationale à travers l'ensemble des missions confiées aux armées.

Trois catégories de missions seront particulièrement représentées :

Protection du territoire : combattant de l'infanterie, équipier fusilier marin ou de l'air, combattant du renseignement - drones, opérateur passerelle de navigation, opérateur sémaphorique, opérateur gendarmerie maritime, opérateur gendarmerie de l'air, agent défense sol-air, combattant de l'artillerie...



Soutien des forces : aide moniteur de sport, mécanicien blindé, mécanicien sur avion, assistant électricien naval, agent de transit aérien, restaurateur, conducteur routier, logisticien, photographe, opérateur munitions, auxiliaire sanitaire, assistant administratif...

Expertise : assistant simulation aérienne, chef de projet infrastructures, data analyst, chargé de projet en intelligence artificielle, chargé de la réalisation d'un banc d'évaluation de brouillage de drones, juriste, assistant communication, contrôleur de gestion...



POURQUOI FAIRE SON SERVICE NATIONAL ?

- **Contribuer** aux missions des armées.
- **Partager** ses compétences et ses talents au service de la Nation.
- **Vivre** une expérience professionnelle et humaine porteuse de sens et à valeur.
- **Reprendre son parcours avec un vrai plus** et intégrer le vivier de la réserve de disponibilité pour 5 ans.
- **ou poursuivre son engagement dans les armées**, à temps plein (active) ou partiel (réserve).



■ CANDIDATER AU SERVICE NATIONAL

Le service national est ouvert à tous les jeunes Françaises et Français de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme, motivés pour mettre leurs talents au service des armées pendant 10 mois.

LES CONDITIONS

- 18 - 25 ans
- de nationalité française
- avoir effectué sa journée de mobilisation (ex-JDC)

LE PARCOURS DE SÉLECTION

Dès maintenant, tout jeune intéressé peut se renseigner et s'inscrire :

- via les sites internet des armées : www.sengage.fr / lamarinerrecrute.gouv.fr / devenir-aviateur.gouv.fr
- auprès d'un CIRFA
- par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
- auprès des animateurs de la journée de mobilisation (ex-JDC)

Il constitue son **dossier de candidature**, avec l'appui d'un conseiller en recrutement qui l'aidera à affiner ses choix. Il passe une **visite médicale** auprès d'un médecin militaire et son dossier fera l'objet d'un **contrôle de sécurité**.

À la suite de **commissions de sélection**, régulièrement organisées au sein de chaque armée, le candidat est recontacté et informé du résultat.

En cas de sélection, il intégrera la promotion 2026 du service national en **septembre, octobre ou novembre 2026 (février 2027 pour la Nouvelle-Calédonie)**.

Pour en savoir plus :



Ministère des Armées et des Anciens combattants
avril 2026. Ne pas jeter sur la voie publique.

■ EN BREF

L'ARMÉE DE TERRE

- 120 000 hommes et femmes protègent la France et sa population, sur le territoire national comme à l'étranger.
- En coordination avec les alliés et les autres forces armées françaises, elle mobilise en permanence 30 000 soldats en posture opérationnelle.

LE SN AVEC L'ARMÉE DE TERRE

Plus de **70 métiers** dans 130 garnisons, par exemple :
Protection : combattant protection du territoire, combattant engins blindés, maître-chien, agent munitions...
Soutien des forces : opérateur de maintenance, opérateur simulateur de vol, auxiliaire sanitaire, magasinier, conducteur aviateur...
Expertise : expert cyber, expert renseignement, psychologue, chargé d'expertise et d'essai en décontamination...

LA MARINE NATIONALE

- 40 000 hommes et femmes, mobilisés 24h/24.
- Elle agit sur les mers, sous les mers, et au-delà des mers pour protéger les intérêts de la France.
- Les marins participent aussi au secours des personnes, interviennent contre les trafics illicites et pour préserver l'environnement marin.

LE SN AVEC LA MARINE NATIONALE

Plus de **40 métiers** dont certains embarqués ! par exemple :
Protection : patron d'embarcation, opérateur gendarmerie maritime, opérateur de contrôle de la navigation, opérateur protection-défense...
Soutien des forces : assistant électricien naval, opérateur restauration, opérateur manœuvrier (moyens portuaires des bases navales)...
Expertise : spécialiste en hydrodynamique et hydroacoustique, analyste investigation numérique, adjoint juriste, ingénieur infrastructures, adjoint reporter image...

L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

- 40 000 aviateurs et aviatrices, engagés et unis autour de leurs valeurs, pour protéger H24 le ciel français, la sécurité et les intérêts de la Nation.
- À travers ses missions de protection, de dissuasion et d'intervention dans le monde, l'Armée de l'Air et de l'Espace, puissance militaire aérospatiale, agit avec rapidité et précision, aussi au profit des populations.

LE SN AVEC L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Plus de **30 métiers** par exemple :
Protection : agent planification et conduite des opérations aériennes, agent embarqué de surveillance aérienne, assistant mission spatiale, opérateur gendarmerie de l'air...
Soutien des forces : agent mécanicien aéronautique, aide moniteur de sport, magasinier, auxiliaire sanitaire, agent polyvalent de restauration, gestionnaire ressources humaines...
Expertise : ingénieur aéronautique / spatial, assistant simulation aérienne, agent des systèmes numériques (cyber), infirmier...

HISTOIRE

UN SIÈCLE DE THÉÂTRE À L'HERMENAUT (3^{ème} partie)

Dans notre précédente édition de Source-infos, nous évoquions la création de l'association L'Élan en septembre 1946 et la construction de la salle de spectacle de janvier 1957 à son inauguration en avril 1958. Jusqu'en 1998, ce sont quarante années de théâtre qui vont se succéder sur la grande scène de L'Élan.

Façade d'entrée de la salle



Après la fermeture en 2000, une concertation s'engage entre l'association L'Élan, propriétaire de la salle, et la Communauté de communes du Pays de L'Hermenault. Une étude pour sa réhabilitation est réalisée. Malheureusement, après maintes discussions, le projet de rénovation devient vite très important et les difficultés de financement remettent tout en cause. Une simple remise aux normes aurait-elle été possible ? Toujours est-il que notre salle de spectacle vit, abandonnée, ses dernières années, sans être utilisée.

Démolition de l'intérieur de la salle



Vue de l'extérieur. Parquets et fauteuils



Un projet de centre intergénérationnel, baptisé L'Espace L'Élan afin de garder un souvenir du temps passé, va voir le jour. Il est composé d'un accueil de loisirs et de douze logements pour personnes âgées. Le service de soins ADMR y trouvera aussi sa place. Avant cela, début 2009, on procède à la déconstruction de notre salle de spectacle. C'est un moment de grande amertume pour les anciens qui avaient donné de leur temps lors de son édification, mais aussi pour tous les acteurs et actrices qui s'étaient produits sur cette grande et belle scène.

HISTOIRE

La troupe de L'Élan se produit désormais dans la salle de St Valérien. Une scène bien moins grande que la précédente mais qui permet de jouer à partir de 1999 « **Une fille à marier** » puis en 2001 « **600 000 francs par jour** », « **Panique chez les fantômes** » en 2002, « **La princesse aux toilettes** » en 2003, « **Popeye à Paris** » en 2004, « **L'évasion gourmande** » en 2005, « **Tout bascule** » en 2006...Etc...Plus près de nous, ces dernières années, « **L'amour foot** » de Robert Lamoureux en 2022, « **Le Paradis, c'est bien ici ?** » en 2023, « **Ça se complique** » en 2024, « **Chérie, j'ai pris le pain** » en 2025 et cette année, « **Un vrai p'tit bijou** ».



En avant-première de la pièce principale, quelques jeunes pousses du théâtre montrent avec bonheur tout leur savoir-faire sur scène. Quelle meilleure école pour apprendre à s'exprimer en public et grandir par l'amour du théâtre. Souhaitons que ces jeunes contribuent longtemps à la pérennité de notre association.

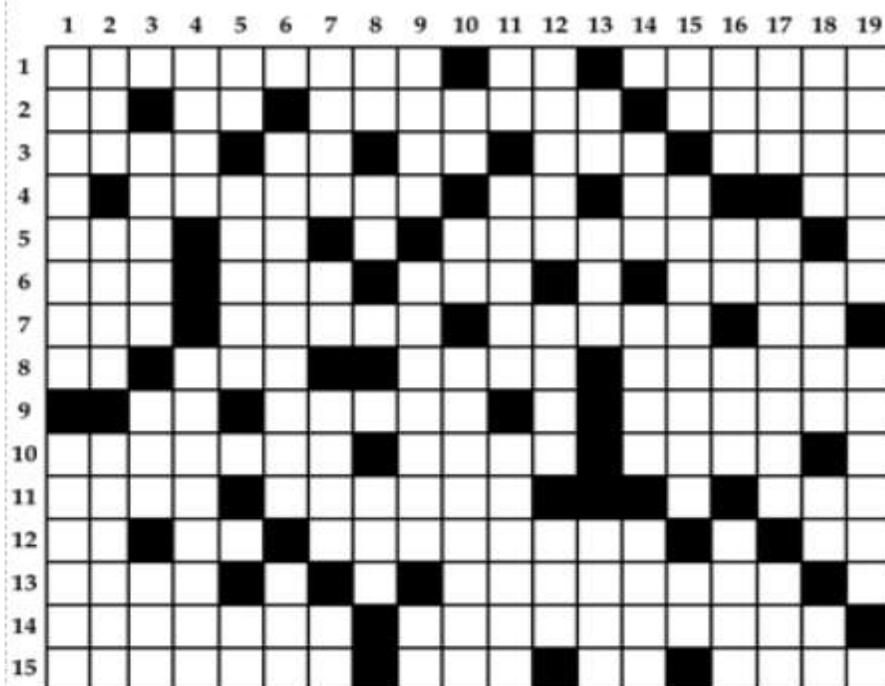


Vous pouvez retrouver les deux premières parties sur les 2 numéros précédents

Sources : Collection personnelle.
Association L'Élan

J-P Gadé .

Mots croisés & Pluviométrie



Horizontalement

1) "Activité" du vacancier - Premier d'une très longue liste - Ils sont utiles pour pratiquer l'avant dernier 2) Brillait de droite à gauche - Symbole d'un papier brillant - Élaborai - Fait tout feu tout flamme 3) État Uni - Sur le Do - Obtenu - Rappel - Accessoire de plage 4) Pneumatique en camping - Possessif - Lac des Pyrénées - Pronom 5) Touché - Sur une partition - Siège 6) États désunis - Couleur - Éclat de voix - Âmes 7) De la terre dans l'eau - Prendra le risque - Greffai - Génisse 8) Saint de la Manche - Bourricot - Foutu - Osé 9) Condition - Chaise longue - Faire la chouette 10) Chaise longue - Roi du foot - C'est mieux de l'avoir sur les épaules 11) Fleur - Relèvera le plat - Peinture murale 12) Préposition - Réfléchi - Chicane - Article 13) Réanimateurs - Elles aiment les petits enfants 14) Prises - Représentent les nations unies - 15) Muse - Élime - Devant JC - Têtes blondes.

Verticalement 1) Partie du salon - Nattes 2) Facile dans son enfance - Saint breton - Se plie mais ne rompt pas 3) Divertit - Passage - Lieu de repos 4) Ville japonaise - Fut droit 5) Pronom - Toupie - Fin de verbe 6) Te détendras - Pied de vigne 7) Fête illuminée - Négation - Place d'exposition - Pronom 8) Règle - Du verbe avoir - Article 9) Roulees - Parties de salon - Donne le choix 10) Aperçu - Tour symbolique - Orienterions 11) Patrie d'Abraham - Sous chefs - Oc 12) Gros riche - Insecte hétéroptère - Lentilles 13) Romains - Hors ligne - Base de calculs 14) Petite pièce - Huitième sur douze - Enzymes féti- des 15) Après déjeuner - Elles sont à l'écoute - L'étain au labo 16) Possessif - Conjonction - Obtint - Plante purgative 17) Bonne balle - Terme musical - Soutien soc 18) Cave - Dieu souffleur - Contracté - Note 19) Uniques - Accessoire de chirurgie.

J-M J

Solution page 13

PLUVIOMÉTRIE 6 MOIS HIVER 2025-2026



MOIS	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Décade 1	8,5	23	50,5	31,5	73,5	8
Décade 2	13	12,5	22,5	33,5	80	28,5
Décade 3	66	58	3	64	9,5	3
Total du mois	87,5	93,5	76	129	163	39,5
Cumul	87,5	181	257	386	549	588,5
Jours de pluie	10	10	12	20	18	6

La pluviométrie de cet hiver sur 6 mois (588,5 mm) est très comparable à celle de l'hiver précédent (581 mm), mais répartie sur un plus grand nombre de jours de pluie (76 jours) contre 52 jours en 2024-2025. Il faut noter un mois d'avril très sec (5,5 mm) dû à la présence quasi-permanente de l'anticyclone.

J-P Gadé